



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2020

Délibération n° 11

Date de convocation

21.02.2020

Date d'affichage

25.02.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

Objet : Engagement de la Ville sur les principes et mesures proposés dans le cadre du Pacte pour la Transition

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – M. M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme KD. MAKOUTA – M. J. HOARAU – Mme L. BOURRICAT – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M F. PERIDON par M. G. RACKELBOOM – M. B. BAILLY par Mme F. SAVY – Mme D. REDSTONE par M. G. GEOFFROY – Mme D. LABORDE par M. C. DELPUECH – M. M. HAMDANI par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA par Mme J. BREDAS.

Absente

Mme MC. BARTHES

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29

VU l'appel du Pacte de Transition encourageant les collectivités à être fer de lance du mouvement pour la transition ;

VU l'avis de la commission Aménagement et Développement Durable du

CONSIDERANT que l'échelle locale est essentielle pour expérimenter, structurer et diffuser les solutions nécessaires à la transition qui feront le monde de demain ;

CONSIDERANT que la commune est engagée depuis de nombreuses années sur plusieurs des mesures énoncées dans le Pacte pour la Transition ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de poursuivre son engagement pour la transition écologique ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document s'y référant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 02 mars 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 33

Contre : -

Abstention : 1